



Fédération nationale des
conseils scolaires francophones

Le Bulletin

février 2013



Mot du président



C. A. de la FNCSF :

La planification stratégique au menu
▶▶▶ Détails



Prix Ken Spencer :

Nos conseils scolaires se
distinguent!
▶▶▶ Détails



Forum des leaders :

Place à l'éducation! ▶▶▶ Détails



Club des fondateurs :

Plus de la moitié de l'objectif
atteint ▶▶▶ Détails



Éducation en langue française :

Adaptation d'outils de communication pour promouvoir l'ÉLF au pays
▶▶▶ Détails



Congrès 2013 de la FNCSF :

Article 23 : Droits de gestion des
conseils scolaires...quand la justice
s'en mêle! ▶▶▶ Détails



Comités de travail du Comité tripartite :

La réflexion se poursuit ...
▶▶▶ Détails



Immigration dans nos écoles :

Session synchrone du RNLA
▶▶▶ Détails



École communautaire citoyenne :

Genèse d'un projet pilote régional
▶▶▶ Détails



GREF 2014 :

La francophonie canadienne...un
levier puissant! ▶▶▶ Détails



Des commentaires? N'hésitez pas à nous joindre.

À noter au
calendrier





Mot du président

Le mois le plus court de l'année a été particulièrement chargé pour la FNCSF.

Tout d'abord, à Ottawa, lors du Forum des leaders portant sur l'éducation et organisé par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, les participants ont réitéré leur appui ferme et sans équivoque au projet de l'école communautaire citoyenne issu des organismes membres de la Table nationale sur l'éducation.



Par ailleurs, les quatre comités de travail découlant du Comité tripartite se sont tous rencontrés pour poursuivre leur travail relativement aux domaines du plan stratégique du Comité tripartite soit la petite enfance, la pédagogie, la construction identitaire et l'immigration. D'ailleurs, ce dernier domaine a fait l'objet d'une formation virtuelle organisée par le Réseau national de leadership pour l'apprentissage au 21^e siècle (RNLA) portant sur comment les conseils scolaires peuvent davantage favoriser l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des élèves et de leurs parents issus de l'immigration et ainsi leur permettre d'enrichir leurs écoles.

C'est un secret de polichinelle que nos écoles méritent un plus grand rayonnement auprès de la communauté. Afin de les aider dans le recrutement et le maintien de leurs élèves, la FNCSF ira de l'avant avec l'adaptation d'outils de communication pour faire la promotion de l'éducation en langue française en contexte minoritaire.

Cette initiative devrait permettre de rehausser l'image de marque de l'école de langue française et de mieux faire connaître nos succès tels que l'obtention de la première place du prestigieux prix Ken Spencer pour l'école Camille-Vautour de Saint-Antoine au Nouveau-Brunswick et d'une mention honorable pour l'Académie Parhélie à Whitehorse au Yukon.

Ces deux écoles mettent bien en pratique les concepts de l'école communautaire citoyenne. Nous leur disons bravo, car parmi l'ensemble des candidatures soumises autant de la part des écoles anglophones que francophones partout au Canada, elles ont su se démarquer par l'excellence de leurs programmes en innovation en enseignement et en apprentissage!

Robert Maddix ←



Conseil d'administration de la FNCSF :

La planification stratégique au menu

Fidèle à son habitude, le conseil d'administration de la FNCSF a tenu, au début du mois au centre-ville d'Ottawa, sa rencontre en personne bisannuelle.

Les membres du C.A. se sont adonnés à un exercice exigeant, mais essentiel, soit le bilan des réalisations à mi-parcours et la révision des orientations de la planification stratégique 2010-2015 de la FNCSF.

Épaulés dans cet exercice par la communicatrice Marie-France Gaumont de la firme Simbal, les participants ont pu réfléchir sur les objectifs atteints et sur ceux en voie de l'être. Les membres du C.A. ont jugé que le plan stratégique de la FNCSF était encore fort pertinent.

Ils estiment que ce plan reflète bien la mission confiée à la FNCSF soit d'exercer sa force politique avec un leadership rassembleur pour veiller en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française.



À l'arrière : Bernard Lesage, Jacques Fortier, Yvan LeBel, Anne-Marie Boucher, Hélène Lavigne, André Bourcier. À l'avant : Mario Pelletier, Suzette Montreuil, Maria Kelly, Robert Maddix, Melinda Chartrand, Dinah Pitre-Payne (substitut) et Marie-France Lapierre (substitut).



Marie-France Gaumont de Simbal

La prochaine étape de cet exercice consistera à mesurer l'atteinte des objectifs contenus dans le plan stratégique de la FNCSF et de faire ressortir les priorités d'action d'ici 2015.

Les membres du C.A. ont aussi participé à une révision des politiques de la FNCSF dans le but d'actualiser celles-ci dans un souci d'éthique professionnelle et d'efficacité. Ils ont ainsi adopté un nouveau manuel des politiques qui sera, bientôt, disponible à nos membres pour consultation sur le nouveau réseau social virtuel de la FNCSF et sur la zone membre du site Web de la fédération. ←



Prix Ken Spencer :

Nos conseils scolaires se distinguent!

Des félicitations sont de mise pour les écoles Camille-Vautour (élémentaire) et l'Académie Parhémie (secondaire) qui nous ont fait honneur en remportant chacune, à leur façon, le prix Ken Spencer décerné annuellement par l'Association canadienne d'éducation.

Le Studio PURE : Accrocher les élèves par l'entrepreneuriat communautaire actif

L'école Camille-Vautour du District scolaire francophone Sud du Nouveau-Brunswick a remporté la première place pour l'innovation en enseignement, en apprentissage et son implication communautaire et citoyenne pour son Studio PURE. Cette distinction est assortie d'un chèque de 7-mille dollars et d'un certificat qui sera remis lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu à l'école le 28 mars prochain. À cette occasion, le directeur général de l'Association canadienne d'éducation, Ron Canuel, et le vice-président de l'ACE, Roger Paul qui est aussi directeur général de la FNCSF, seront présents.

Le programme du Studio PURE, acronyme pour **Pédagogie Unique Renouvelée Entrepreneuriale**, a vu le jour à la suite des préoccupations des enseignants inquiets par le nombre croissant d'élèves désengagés dans leurs classes face à leurs études. Ce programme a évolué depuis ses débuts pour devenir une philosophie d'apprentissage pour Camille-Vautour, la petite école francophone du village de Saint-Antoine, au Nouveau-Brunswick, non loin de Moncton. Ainsi les concepts d'apprentissage tirant parti de la technologie, de la différenciation, de la participation citoyenne et de l'entrepreneuriat sont au cœur du programme du Studio Pure et ont permis de produire plus d'apprenants autonomes.



Des élèves ayant différents styles d'apprentissage et besoins particuliers collaborent dans le Studio PURE.

Pendant la première année du programme, les élèves ont amorcé, mis en œuvre et réalisé 23 projets interdisciplinaires distincts. De nombreux élèves du Studio PURE ont créé des micro-entreprises alors que d'autres ont réalisé des bulletins de nouvelles multimédias, développé des partenariats communautaires et organisé des événements culturels. Toute cette acquisition de connaissances et ces expériences ont lieu dans la communauté et dans des salles de classe qui ont été transformées en environnements d'apprentissage vibrants et diversifiés, où l'on trouve des sofas et des coins de technologie qui ressemblent à des mini laboratoires.

L'approche entrepreneuriale du Studio Pure, qui en est maintenant à sa troisième année, a engendré l'innovation et la créativité chez les enseignants, chez les élèves de la maternelle à la 8^e année et dans la communauté. En jouant un rôle positif et enrichissant dans leur collectivité, les élèves ont appris à se responsabiliser, à développer leur potentiel et à devenir des citoyens actifs. Cette petite école rurale est devenue un carrefour de créativité et un chef de file du changement en éducation.

<http://www.carnetwebds11.ca/camille-vautour-pure/telejournal-pure/>



L'Académie Parhélie : beaux-arts et plein air

L'Académie Parhélie, située à Whitehorse au Yukon, a été sélectionnée comme lauréat avec mention honorable et recevra donc un chèque de 1 000 \$ ainsi qu'un certificat lors d'une remise officielle à une date ultérieure.

L'Académie Parhélie de la Commission scolaire francophone du Yukon est un programme scolaire qui accueille des élèves de la 7^e à la 12^e année. Elle a vu le jour en 2007 en vue d'attirer les inscriptions à la seule école francophone du Yukon.

Une équipe d'enseignants a élaboré une programmation originale axée sur les beaux-arts et le plein air. Les élèves étudient les matières de base en classe et sur le terrain. La protection de l'environnement, le sport et le plein air constituent également des éléments essentiels du programme.



À l'Académie Parhélie, une grande part de l'apprentissage est réalisée ailleurs qu'à l'école. Les élèves acquièrent une perspective différente de leur milieu et s'ouvrent sur le monde. Ils peuvent partir en randonnée tout en étudiant l'histoire de la ruée vers l'or, pratiquer différentes techniques artistiques avec des artistes locaux, visiter la région albertaine de Drumheller en assimilant des notions d'archéologie, parcourir le Canada en train, visiter les édifices du Parlement du Canada, jouer une pièce de théâtre à Winnipeg et apprendre l'espagnol en vue de faire du bénévolat en Amérique du Sud.

<http://eet.csfy.ca/fr/>



Historique du prix Ken Spencer

Chaque année, sept prix en argent totalisant quinze mille dollars sont remis par l'Association canadienne d'éducation dans le cadre du prix Ken Spencer.

LE PRIX KEN SPENCER Les lauréats, en plus de recevoir un prix en argent, bénéficient d'un rayonnement qui inclut, notamment, la parution d'un article consacré à leur école ou programme dans la revue bilingue Éducation Canada. Cette revue a une distribution pancanadienne.

Des critères bien établis guident les membres du comité de sélection qui ont pour tâche de déterminer les écoles et programmes qui répondent le mieux aux exigences établies dans le cadre de l'attribution du prix. Le jury s'intéresse particulièrement aux projets qui ont des répercussions en salle de classe, dans l'école et qui se reflètent sur la vie de l'école et dans la communauté.

Les prix Ken Spencer visent à mettre l'accent sur l'amélioration de l'engagement des élèves, particulièrement leur engagement intellectuel. Par ailleurs, les projets doivent pouvoir être reproduits à



l'échelle de commissions et de conseils scolaires et pouvoir également donner lieu à des changements systémiques

Ken Spencer est un administrateur de l'Association canadienne d'éducation. Il est le chef de la direction retraité et le cofondateur de Creo Products. Fondé en 1983 avec deux personnes, Creo est devenue une multinationale avec un chiffre d'affaires de près d'un milliard de dollars. Monsieur Spencer finance les prix monétaires de ce programme. ←

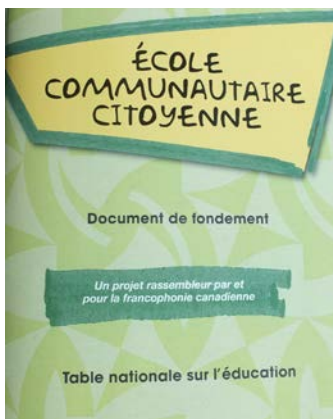
Forum des leaders :

Place à l'éducation!

Plus d'une trentaine d'organismes étaient présents au forum des leaders du 8 février dernier organisé par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et qui portait sur le thème de l'éducation.

Lors de cette rencontre, les participants ont réitéré leur appui ferme au projet rassembleur de l'école communautaire citoyenne. Une copie du document de fondement de l'ÉCC leur a d'ailleurs été remise. Ce document est disponible en tout temps sur le site Web de la FNCSF. (www.fnssf.ca/)

Rappelons que l'école communautaire citoyenne



est un projet des organismes membres de la Table nationale sur l'éducation dont tous les représentants étaient présents au forum des leaders. L'ÉCC est essentiellement une invitation à concevoir autrement la relation bidirectionnelle entre l'école et la communauté.

Par ailleurs, durant ce forum, les participants ont pu notamment prendre connaissance des données du Recensement 2011 à travers la loupe de l'éducation et réfléchir sur les enjeux actuels en éducation (droits de gestion des conseils scolaires, recrutement des ayants droit, construction identitaire, exode des jeunes vers le postsecondaire anglophone, etc.). ←



Denis B. Vaillancourt, président du Comité tripartite, Marie-France Kenny, présidente de la FCFA, et Robert Maddix, président de la FNCSF



Club des fondateurs :

Plus de la moitié de l'objectif atteint

Moins de cinq mois après son lancement, le Club des fondateurs a atteint la moitié de son objectif dans le cadre de sa campagne qui se termine en mars prochain.

À ce jour, le Club des fondateurs a amassé vingt-cinq mille dollars grâce à la générosité de ses donateurs. Il est d'ailleurs toujours possible de contribuer à cette campagne de financement.

Rappelons que le Club des fondateurs a été fondé en octobre dernier lors de l'Assemblée générale annuelle de la FNCSF afin de créer entre autres un fonds d'appui aux conseils scolaires de plus en plus nombreux à avoir maille à partir avec leur gouvernement provincial ou territorial. Ce fonds vise donc notamment à épauler financièrement les conseils scolaires, de plus en plus nombreux, qui doivent se rendre devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits de gestion scolaire.

C'est la Fondation Éduquer en français, organisme de bienfaisance, qui administrera ce fonds d'aide juridique. Rappelons que cette fondation est administrée conjointement par la FNCSF et la Commission nationale des parents francophones. ←



Éducation en langue française :

Adaptation d'outils de communication pour promouvoir l'ÉLF au pays

La FNCSF ira de l'avant avec l'adaptation d'une partie des outils de communication développés dans le cadre de la campagne ontarienne de promotion de l'école de langue française.

Dans un premier temps, la fédération souhaite pouvoir offrir à ses conseils scolaires un moteur de recherche référencé sur Google et calqué sur celui développé pour la province de l'Ontario qui



Publicité télévisée diffusée en Ontario dans le cadre de la campagne promotionnelle de l'ÉLF



permettrait aux internautes de repérer rapidement non seulement les écoles élémentaires et secondaires de langue française en contexte minoritaire selon l'emplacement désiré (province, territoire, ville ou village), mais aussi les services de garde, les institutions d'enseignement postsecondaire et celles offrant de l'éducation permanente et spécialisée.

Le site actuel de l'ÉLF en Ontario compte plus de neuf cents abonnés qui suivent notamment les blogues traitant de l'éducation en langue française dans cette province. (<http://www.elfontario.ca>)

Depuis le lancement de la campagne de l'ÉLF en Ontario en 2009, le site Internet créé dans le cadre de cette campagne a reçu plus de cent quarante mille visites avec un temps moyen de plus de deux minutes consacré par les internautes lors de chaque visite.

L'objectif de la démarche de la FNCSF est de tenter de rehausser le profil de l'éducation en langue française au pays dans l'espoir d'augmenter le nombre d'inscriptions dans nos écoles. Les écoles de langue française en milieu minoritaire au pays comptent près de 150 000 élèves mais ce nombre est pourtant bien en deçà du nombre d'élèves admissibles à recevoir une éducation en français. En fait, on estime qu'un ayant droit sur deux ne se prévaut pas de son droit d'inscrire ses enfants dans une école de langue française. ←

Thème du congrès 2013 de la FNCSF :

Droits de gestion des conseils scolaires : quand la justice s'en mêle!

Le prochain congrès annuel de la FNCSF portera sur les droits de gestion des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire.

Article 23 : Droits de gestion des conseils scolaires...quand la justice s'en mêle! vise à permettre une réflexion sur les progrès enregistrés et les défis à relever depuis l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui, selon l'article 23, accorde le droit à certains citoyens canadiens des communautés linguistiques minoritaires (francophones ou anglophones) à l'éducation dans leur propre langue.

Pourtant, plus de trente ans après l'adoption de cette charte, un nombre croissant de conseils francophones situés en contexte minoritaire continuent à avoir maille à partir avec les gouvernements provincial et territorial responsables de financer l'éducation destinée aux francophones.



Le congrès 2013 de la FNCSF se tiendra cette année à Victoria, en Colombie-Britannique, du 24 au 26 octobre.

Par ailleurs, les préparatifs vont aussi bon train relativement à l'organisation de l'édition de l'an prochain du congrès annuel de la FNCSF qui aura lieu à Niagara Falls, en Ontario, du 16 au 18 octobre 2014. ←



Comités de travail du Comité tripartite :

La réflexion se poursuit ...

Les comités de travail du Comité tripartite sur la construction identitaire et l'immigration ainsi que le comité de coordination ont tenu respectivement chacun une rencontre en février.

Le mandat du comité de coordination est d'assurer la coordination des activités des quatre comités de travail, la coordination de la mesure de l'atteinte des résultats et la coordination des communications relativement à ces comités.

Les membres du comité de coordination sont à développer une stratégie de communication pour les épauler dans leurs tâches et faciliter l'atteinte des objectifs fixés.

Au cœur des travaux de l'ensemble de ces comités est le projet rassembleur de l'école communautaire citoyenne. Les membres du comité de coordination ont ainsi participé à une séance de remue-méninges afin de dégager encore plus précisément le caractère distinct de l'ÉCC afin de bien outiller les communautés et le monde de l'éducation francophone en contexte minoritaire pour aller de l'avant avec ce projet. Rappelons que le succès de l'ÉCC est intimement lié à la contribution de chacun des membres partenaires de la table nationale sur l'éducation et leurs membres respectifs.

Pour leur part, les comités sur la construction identitaire et l'immigration ont d'abord revu les étapes franchies depuis leur dernière rencontre puis se sont entendus sur l'importance d'adopter une démarche intersectorielle dans le cheminement du dossier de l'école communautaire citoyenne afin de rallier le plus de partenaires possibles et éviter le travail en silo.

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a été retenue pour agir à titre d'organisme responsable de la mise sur pied d'un comité d'expertises pour se pencher sur la rédaction d'un portrait de la situation de la construction identitaire individuelle et collective au pays.

Pour sa part, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a été retenue pour effectuer le même travail, mais dans le domaine de l'immigration.

Ces portraits de la situation devront tenir compte des études, recherches et autres données pertinentes disponibles, mais pas nécessairement répertoriées sous un seul document. ←





Immigration dans nos écoles :

Session synchrone du RNLA

Le 20 février dernier, Maryse Bermingham, consultante en compétences culturelles, offrait une formation aux cadres des conseils scolaires francophones sur le thème de l'immigration dans le cadre des activités du Réseau national de leadership pour l'apprentissage au 21^e siècle (RNLA).

Sociologue de formation, Mme Bermingham, originaire de Haïti, a dirigé pendant près de 15 ans le programme d'agent de liaison multiculturelle à l'Organisme communautaire des services aux immigrants à Ottawa (OCISO) qui vient en aide, chaque année, aux immigrants dans la région de la capitale nationale.

Aujourd'hui consultante, elle fait de l'éducation interculturelle auprès des conseils scolaires, des services publics ainsi que des employeurs et leur personnel. Elle s'intéresse aux enjeux reliés à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants d'expression française en Ontario et au Canada.

L'objectif de cette formation visait à amener une réflexion sur la question suivante : les conseils scolaires peuvent-ils davantage favoriser l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des élèves et de leurs parents issus de l'immigration et ainsi permettre à ces élèves et leurs parents d'enrichir nos écoles sises en contexte minoritaire, notamment le fait français?



Madame Bermingham a dressé un portrait de l'immigration francophone en contexte minoritaire au pays (immigration qui n'est plus seulement «blanche et chrétienne», mais, surtout issue de la région des Grands Lacs en Afrique) et a présenté des pistes de solutions afin que les élèves francophones et leurs parents issus de l'immigration puissent devenir une valeur ajoutée pour les communautés francophones et acadiennes au pays.

Parmi ses recommandations, elle propose aux conseils scolaires de tenir des formations bidirectionnelles en compétences culturelles pour sensibiliser à la fois le personnel scolaire et les parents issus de l'immigration récente à leurs réalités respectives afin que les attentes de chacun soient précisées.

Elle souhaiterait que les ambassades et consulats canadiens remettent aux immigrants canadiens potentiels une liste des conseils scolaires francophones partout au pays. Elle a également insisté sur l'importance de rendre les écoles davantage communautaires et de favoriser l'intégration et l'implication à l'école des parents immigrants en jetant des ponts avec leurs chefs de file communautaires.

En terminant, elle a rappelé aux conseils scolaires que l'avenir de la francophonie en contexte minoritaire repose dans leurs mains. De plus, les cadres ont eu l'occasion de lui poser des questions et de partager leur vécu en matière d'immigration. ←



École communautaire citoyenne :

Genèse d'un projet pilote régional

Plus d'une vingtaine de personnes issues du milieu communautaire et éducatif se sont rencontrées le 12 février à Hawkesbury pour jeter les bases de collaborations futures dans le cadre du projet de l'école communautaire citoyenne.

Les participants avaient été invités par le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO).

Le consultant en éducation, Réjean Aubut, a présenté au groupe un survol des principes directeurs de l'école communautaire citoyenne. Il a rappelé aux participants que la vitalité des communautés francophones est à risque. Il a ajouté que si on continue de laisser faire les choses, cette tendance va se poursuivre, voire s'accroître. L'ÉCC offre, a-t-il expliqué, une occasion de tenter de renverser la vapeur. Il a d'ailleurs souligné les paroles du chercheur Rodrigue Landry qui, en 2008, affirmait : « l'éducation en français ne prend tout son sens que si elle fait partie intégrante d'un projet collectif global, d'un projet politique d'autonomie culturelle ».



Parmi les participants présents, on retrouvait notamment le club Optimiste, le club Richelieu, le Phénix qui vient en aide aux personnes souffrant de handicaps, des élus municipaux, l'Association des municipalités francophones de l'Ontario, des étudiants, des représentants du milieu scolaire, etc.



Rappelons que le ministère de l'Éducation de l'Ontario parraine trois projets pilotes dont celui du conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) à Hawkesbury, du Conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario (CEPEO) à Ottawa et du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières à Timmins.

D'ailleurs, une invitation sera bientôt lancée aux directions générales de l'ensemble des conseils scolaires francophones du Canada à élaborer également un projet régional dans leur région respective qui sera soutenu par une démarche nationale. Les participants auront accès à une trousse d'outils et pourront faire appel à des services d'accompagnement leur permettant d'accroître leurs capacités collectives et individuelles d'agir dans tous les domaines visant à contribuer à l'essor de la région. ←



GRAF 2014 :

La francophonie canadienne...un levier puissant!

Le Grand rassemblement de l'éducation en français (GRAF) aura lieu au printemps 2014 à Ottawa. Il portera sur le thème de la francophonie canadienne comme levier puissant.

Le GRAF est un congrès pédagogique national sous le parrainage du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) en collaboration avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF). Tous les deux ans, il rassemble entre 400 et 700 intervenantes et intervenants en éducation venant de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada.

En 2014, ce grand rassemblement sera organisé conjointement par les trois conseils scolaires de langue française de l'Est ontarien en collaboration avec le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes, l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens, l'Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne et la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française au ministère de l'Éducation de l'Ontario.



Le GRAF se tiendra du 10, 11 et 12 avril 2014, à l'hôtel Westin. N'oubliez pas d'inscrire dès maintenant ces dates à votre agenda et de planifier la participation de vos membres à l'événement. ←

À noter au calendrier ...

Quoi : Rencontre du comité de coordination des travaux du Comité tripartite

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 14 mars 2013

Quoi : Table nationale sur l'éducation

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 26 mars 2013

Quoi : Comité organisateur du congrès 2013 de la FNCSF

Lieu : Audio



Quand : 4 avril 2013

Quoi : Colloque sur le climat scolaire positif www.congresclimatscolaire.ca

Lieu : Centre des congrès d'Ottawa (Ontario)

Quand : 4 et 5 avril 2013

Quoi : Rencontre du comité de coordination des travaux du Comité tripartite

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 10 avril 2013

Quoi : Comité exécutif de la FNCSF

Lieu : Audio

Quand : 11 avril 2013

Quoi : Conseil d'administration de la FNCSF

Lieu : Audio

Quand : 18 avril 2013

